

Mercredis Novembre 2026

(établir une fiche d'inscription par enfant)

Je soussigné(e) _____ titulaire de l'autorité parentale.
Demeurant à : _____
Désire inscrire mon fils, ma fille _____
Date de naissance : _____

Cocher impérativement la structure
Aunay ☐ Auneau ☐ Béville ☐ Le Gué de Longroi ☐ Châtenay ☐

Cocher les jours réservés

Mercredi 04 Novembre ☐
Mercredi 18 Novembre ☐
Mercredi 25 Novembre ☐

Date limite d'inscription

14 Octobre 2026

Sous réserve de places disponibles

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case (PAI à fournir si pas déjà en notre possession) : ☐

Inscription hors délai (8jours avant le jour J) tarif de base + 20% (compris entre 8.85€ et 21.72 €)

- Famille résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (tarif avec repas) :
= tarif de base (compris entre 7.38€ et 18.10 €) x journée(s) = €
- Famille dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (tarif avec repas) :
= tarif unique 25.34€ x journée(s) = €

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 4.40 €/journée = - 4.40 € x journée(s) = €

TOTAL (montant à régler) = €

Le tarif de base est calculé en fonction de votre revenu N-2 et votre taux d'effort (basé sur la composition de votre famille).

Si besoin, vous rapprocher du secrétariat : secretariat3@pep28.asso.fr - 02 37 31 29 35

**L'inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement de la structure,
téléchargeable sur le site des PEP28 : www.lespep28.org**

en cas d'absence pour maladie, présentation d'un certificat médical à remettre sous 8 jours.

Afin de valider l'inscription, cette fiche est à remettre au responsable de l'accueil de loisirs le plus rapidement possible accompagnée
obligatoirement du règlement qui sera encaissé la première semaine de chaque période sauf demande contraire de votre part.

Je règle en : (indiquer le montant)

☐ Chèque : _____ n° du/des chèque(s) _____
☐ CESU 2026 / ANCV : _____ ☐ Espèces : _____
☐ CB (à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :

Mercredis Décembre 2026

(établir une fiche d'inscription par enfant)

Je soussigné(e) _____ titulaire de l'autorité parentale.
Demeurant à : _____
Désire inscrire mon fils, ma fille _____
Date de naissance : _____

Cocher impérativement la structure
Aunay ☐ Auneau ☐ Béville ☐ Le Gué de Longroi ☐ Châtenay ☐

Cocher les jours réservés

Mercredi 02 Décembre ☐
Mercredi 09 Décembre ☐
Mercredi 16 Décembre ☐

Pour les enfants ayant un PAI alimentaire nécessitant un panier repas, merci de cocher la case (PAI à fournir si pas déjà en notre possession) : ☐

Inscription hors délai (8jours avant le jour J) tarif de base + 20% (compris entre 8.85€ et 21.72 €)

- Famille résidant au sein de la CCPEIDF et Umpeau (tarif avec repas) :
= tarif de base (compris entre 7.38€ et 18.10 €) x journée(s) = €
- Famille dont les 2 parents résident hors de la CCPEIDF (tarif avec repas) :
= tarif unique 25.34€ x journée(s) = €

Si panier repas pour PAI alimentaire réduction de 4.40 €/journée = - 4.40 € x journée(s) = €

TOTAL (montant à régler) = €

Je règle en : (indiquer le montant)

☐ Chèque : _____ n° du/des chèque(s) _____
☐ CESU 2026 / ANCV : _____ ☐ Espèces : _____
☐ CB (à notre secrétariat situé au 2 Allée de la Communauté à AUNEAU-BSS)

Date + signature obligatoire des titulaires de l'autorité parentale :